

# ON DONNE

# VIE

# À LA

# VILLE



## CONCOURS

Service des ressources humaines  
Division de l'attraction et gestion des talents

CADRES

### DIRECTRICE OU DIRECTEUR DE SECTION - PERMIS ET INSPECTION

GESTION DU TERRITOIRE

DIVISION DU CONTRÔLE DU MILIEU

SECTION DES INSPECTIONS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES

POSTE PERMANENT

La Ville de Québec compte plus de 550 000 habitants et constitue ainsi la deuxième ville en importance au Québec et la septième au Canada. Plus attrayante et dynamique que jamais, elle est réputée pour ses projets visionnaires et ses nombreux événements touristiques et culturels. Innovante et avant gardiste, la Ville de Québec désire créer des milieux de vie de qualité et à échelle humaine.

La Gestion du territoire est responsable de l'enregistrement et l'analyse des demandes de permis de construction. Elle assure également tout le contrôle en inspection (permis, plaintes, dépistage, etc.). La Gestion du territoire traite aussi les dossiers qui doivent avoir recours à des outils urbanistiques particuliers, notamment les demandes de dérogation mineure et les modifications règlementaires.

Le présent concours vise à pourvoir un poste permanent de directeur ou de directrice de la Section des inspections commerciales et industrielles à la Division du contrôle du milieu de la Gestion du territoire.

#### LES DÉFIS

En collaboration avec le directeur de la Division du contrôle du milieu, vous aurez à planifier, organiser, coordonner et contrôler l'ensemble des activités liées à la Section des inspections commerciales et industrielles, dans un cadre mobilisateur de gestion et axé sur les résultats.

En plus de vous assurer de la réalisation des mandats confiés au personnel sous votre responsabilité, vos tâches consisteront à :

- Assurer la mise en place des outils de gestion nécessaires à la réalisation des activités liées à l'inspection des requêtes et des permis;
- Assurer la coordination des inspections et des enquêtes concernant la construction, l'occupation, la sécurité, la salubrité, l'hébergement touristique illégal, l'entretien des bâtiments et les nuisances;
- Assurer le respect de la réglementation d'urbanisme sur tout le territoire;
- Participer au suivi des indicateurs de performance;
- Participer à l'élaboration des politiques et procédures nécessaires à la réalisation du mandat de la section et voir à leur application en fonction des objectifs établis;
- Assurer la qualité des services offerts et la satisfaction de la clientèle;
- Faire la promotion, par vos actions et vos décisions, d'une approche client ainsi que d'une gestion corporative axée sur l'amélioration continue et les résultats.

## CE QU'ON RECHERCHE

Pour faire partie de notre équipe, vous devez :

- Détenir un diplôme d'études collégiales dans une discipline appropriée, notamment en technique d'aménagement et d'urbanisme ou en technologie de l'architecture. Un diplôme universitaire en management, en administration des affaires ou en gestion des ressources humaines sera considéré comme un atout important.
- Avoir acquis un minimum de cinq (5) années d'expérience pertinente au domaine de l'emploi, dont au moins deux (2) ans dans des tâches de coordination ou de gestion. Toute combinaison de formation et d'expérience équivalente pourrait être considérée.
- Démontrer une bonne connaissance de la réglementation, des techniques de construction et d'architecture, des lois et des normes gouvernementales en matière de bâtiment et de zonage et des procédures municipales en matière d'urbanisme.
- Afficher une habileté à communiquer verbalement et par écrit, à conseiller et à convaincre.
- Être en mesure de promouvoir, par ses actions et ses décisions, une approche client.
- Posséder un bon sens de l'organisation ainsi qu'une nature proactive et innovatrice.
- Avoir le réflexe d'initier des projets d'amélioration et être en mesure de coordonner une équipe de travail de façon mobilisatrice pour réaliser de nouveaux défis.

## CE QU'ON OFFRE

On offre des avantages pour le bien-être de nos employés :

- Un salaire de 106 632 \$ à 130 091 \$ (échelle 2023) annuellement selon le niveau d'expérience;
- Un horaire de 35 heures par semaine. L'emploi nécessite une disponibilité à travailler, selon les besoins, en dehors des heures normales de travail;
- Un des meilleurs régimes de retraite à prestations déterminées;
- Des assurances collectives pour vous et votre famille;
- Un programme d'encouragement à un mode de vie actif;
- Un programme d'aide aux employés;
- Des perspectives de carrière;
- Des formations accessibles;
- Un équilibre travail-vie personnelle.

## COMMENT POSTULER?

Le défi vous intéresse? Postulez en ligne du 31 juillet au 2 septembre 2024 sur le concours CADRR-053-2024 en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante: [www.ville.quebec.qc.ca](http://www.ville.quebec.qc.ca) dans la rubrique Emplois. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.

Afin de vous assurer de recevoir nos courriels, nous recommandons d'ajouter le courriel [ressources.humaines@ville.quebec.qc.ca](mailto:ressources.humaines@ville.quebec.qc.ca) à la liste des expéditeurs approuvés de votre outil de messagerie. Nous vous suggérons également de vérifier votre boîte de courrier indésirable.

## LA VILLE S'ENGAGE

La Ville s'engage pour que tout le monde se sente inclus. On offre un milieu ouvert et inclusif. On souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

De plus, on a à coeur de soutenir l'Organisation municipale de la sécurité civile dans ses quatre dimensions, soit la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement. Vous pourriez ainsi être invité à mettre vos compétences à profit lors de situations d'exception et sinistres majeurs.